

*ACADÉMIE DE NÎMES*

MICHEL DESPLAN

DISCOURS DE RÉCEPTION

précédé du

Discours de bienvenue

de Monsieur Michel BELIN

Président de l'Académie

SÉANCE DE L'ACADÉMIE DU 3 DÉCEMBRE 2021

*DISCOURS DE BIENVENUE  
DE MONSIEUR MICHEL BELIN*

Président de l'Académie

Monsieur et cher confrère,

« *Enfin* », est le premier mot qui me vient à l'esprit en vous recevant. « *Enfin* », vous voilà chez vous. Vous avez été élu à l'unanimité membre résidant de notre compagnie le 08 novembre 2019. En temps ordinaires, vous auriez dû prendre place dans le fauteuil qui vous revient dans les six mois qui suivent cette élection, mais l'Académie ne reconnaît pas l'installation sur le papier, seulement corps présent, à l'inverse de la magistrature. Nous avons été par conséquent dans l'obligation de repousser votre réception à plusieurs reprises en fonction de la situation née de l'état d'urgence sanitaire.

Mais ce jour tant attendu est arrivé ; reconnaissez que vous pouviez patienter quelques mois puisque vous voilà désormais immortel, et je suis évidemment très honoré et très heureux de vous accueillir.

Vous allez occuper le fauteuil n°3 qui fut celui de notre consœur Christiane Lassalle dont vous allez nous faire l'éloge. La cérémonie qui préside à l'installation d'un nouvel académicien est, en règle générale, heureuse mais elle est souvent, comme aujourd'hui, teintée de tristesse car, derrière le récipiendaire, le souvenir de celle ou de celui qui nous a quittés surgit. Christiane Lassalle nous a quittés le 18 octobre dernier et ce n'est pas sans émotion, vous le comprendrez, que nous allons à l'instant vous écouter faire revivre sa mémoire.

Vous serez le treizième académicien à occuper ce siège et le premier magistrat. En consultant le remarquable travail de Mme Lassalle et de notre regretté confrère Bernard Moreau, retraçant l'historique des fauteuils de l'Académie, j'ai pu noter que, parmi vos prédécesseurs, la moitié était des enseignants et l'autre moitié, composée d'un trésorier payeur général, d'un directeur des archives, d'un médecin et d'un artiste peintre que les Nîmois connaissent bien puisqu'il s'agit de Jules Salles, élu en 1850, qui fit construire et légua à la ville la galerie qui porte aujourd'hui son nom.

Si vous êtes le premier magistrat sur ce fauteuil, vous êtes le cinquantième sur la totalité de nos membres depuis la création de l'Académie, ce qui est peu compte tenu de l'âge de notre institution. Très curieusement, l'immense majorité des magistrats ont été élus au XIX<sup>e</sup> siècle à plus de 70% et une dizaine seulement au XX<sup>e</sup> siècle. J'ajouterai que vous êtes le troisième procureur général à être accueilli depuis l'origine de notre compagnie.

Vous êtes né à Alès en 1955 au sein d'une famille de trois enfants dont vous êtes le cadet. Votre père exerçait les fonctions de substitut au parquet d'Alès ; c'était son premier poste en qualité de magistrat. Il avait commencé sa carrière comme attaché au parquet de Nîmes. Il est ensuite nommé procureur à Senlis. Vous vous souvenez, m'avez-vous confié, qu'en sortant de l'école primaire vous alliez au secrétariat de votre père pour aider à ranger les dossiers et les archives, classer les procès-verbaux et réaliser des imprimés en faisant tourner la ronéo. C'est peut-être là que votre vocation est née. Quoi qu'il en soit, il a su faire aimer son métier puisque votre sœur sera également magistrate tandis que votre frère suivra une filière scientifique en devenant ingénieur géologue. La famille part à Amiens. Vous poursuivez vos études secondaires dans un collège des Jésuites dénommé « La Providence » que fréquenta plus tard un certain Emmanuel Macron. Muni du baccalauréat, vous vous inscrivez en 1972 à la faculté de droit d'Amiens et vous obtenez en 1976 une maîtrise en droit privé, carrière judiciaire. Vous passez dans la foulée le concours d'entrée à l'École nationale de la magistrature et vous le réussissez, ce qui est particulièrement remarquable compte tenu également de votre âge ; vous avez 21 ans. Rares sont, en effet, les étudiants qui obtiennent ce concours difficile aussi jeunes et sans avoir consacré au moins une année à sa préparation.

1977 sera l'année de votre service militaire, comme aspirant, notamment en Allemagne à Trèves au 51<sup>e</sup> régiment de transmission. Le 1<sup>er</sup> février 1979, vous intégrez l'ENM à Bordeaux. Commence alors un tour de France qui vous conduira successivement à Montbéliard, Perpignan, Troyes, Nancy, Paris, à nouveau Nancy, puis Versailles, Nîmes et enfin encore Paris où vous exercez

aujourd'hui les fonctions prestigieuses d'avocat général à la Cour de cassation. Vous êtes un haut magistrat qui a atteint les sommets de la hiérarchie judiciaire.

Lorsqu'on entre dans le détail de votre carrière, deux constatations s'imposent : vous avez ignoré l'ouest. À Bordeaux, vous n'étiez encore qu'un élève, et vous avez exercé des fonctions variées à la fois comme juge du siège et comme parquetier. Vous avez été ainsi juge d'instruction pendant pratiquement dix ans et vous avez eu en charge la présidence de la 11<sup>e</sup> chambre correctionnelle du tribunal judiciaire de Paris, spécialisée dans les affaires économiques et financières. Vous avez incontestablement une appétence particulière pour le droit pénal.

C'est à Bordeaux que vous faites la connaissance de celle qui deviendra votre épouse, Claire Goy, également magistrate qui a aussi effectué une brillante carrière mais uniquement au siège et qui, elle, avait une attirance pour le droit civil. Vous avez su concilier cette charge de travail avec l'éducation de quatre enfants sans que votre épouse se mette en disponibilité. Vos deux filles ont en quelque sorte pérennisé la fibre juridique de la famille, Marine est avocate à Nancy et Sophie notaire à Paris tandis que vos deux fils occupent des fonctions de cadre dans d'importantes sociétés commerciales. Pour votre plus grand bonheur, ils vous ont donné dix petits-enfants.

Plusieurs d'entre nous vous connaissent depuis que vous avez exercé les fonctions de procureur général près la cour d'appel de Nîmes de 2011 à 2018. Vous étiez en charge de six parquets : Nîmes, Alès, Avignon, Carpentras, Privas et Mende. Le procureur général met en application la politique pénale du Garde des sceaux, vise à son harmonisation et représente le ministère public au sein des juridictions d'appel. C'est à ce moment que j'ai eu l'occasion de vous rencontrer avec un de nos confrères, Gabriel Audisio. Nous étions venus évoquer un sujet qui nous tient à cœur, celui de la justice restaurative. Nous avons eu un interlocuteur affable, d'une grande courtoisie, avec une capacité d'écoute remarquée. Certes, vous nous aviez fait part de vos réserves sur cette nouvelle

approche dans la relation entre auteur et victime mais vous nous avez soutenus - et je puis vous confier aujourd'hui que vous avez été un des rares magistrats à le faire - dans notre projet d'organiser des assises nationales de la justice restaurative auxquelles vous avez non seulement assisté mais aussi participé en prononçant une communication de haut niveau.

Dès lors que nous avons su que vous resteriez à Nîmes, il nous est apparu tout naturel de vous proposer de nous rejoindre à l'Académie et de vous parrainer, Charles Puech, notre collègue et confrère se joignant rapidement à nous.

Quand on a effectué, comme vous, une longue carrière, il n'est pas surprenant d'être confronté à des hommes et des femmes qui laissent une marque indélébile. Nous sommes bien souvent les premiers témoins de la misère et de la souffrance humaine et nous sommes parfois confrontés à des drames abominables comme le viol et l'assassinat d'un enfant. Vous avez porté la parole de l'accusation dans le procès de cet homme qui, à Bellegarde, avait commis l'irréparable et vous m'avez dit que vous vous souviendriez à jamais du comportement exemplaire des parents.

Fort heureusement, vous n'avez pas été confronté qu'à des tragédies de cette ampleur. Vous avez présidé pendant quatre mois à Paris à partir de mars 2003, le procès du « plus gros scandale politico-financier et de détournement de fonds dans une démocratie occidentale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ». C'est ainsi que les journalistes ont appelé le procès Elf, cette grande entreprise nationale qui a été littéralement pillée. Un procès qui vous a pris une année complète de votre vie professionnelle : préparation, temps d'audience et rédaction d'un jugement de 700 pages. Trente-sept prévenus, autant d'avocats, les dirigeants de la plus grande et la plus riche entreprise nationale mais également des personnages truculents comme André Gulfi, dit Dédé la Sardine, qui n'aurait pas dépareillé dans un film de Michel Audiard et qui a déclaré fièrement avoir échoué à « l'oral du certificat d'études » avant de faire fortune dans les affaires et notamment dans la sardine...

Voici ce que disait le journaliste du Monde dans un article paru le 31 janvier 2007 : « Ce procès a déjà conquis sa place dans les annales judiciaires. Il la doit à sa démesure, par le nombre et la singularité des personnes poursuivies, par les enjeux financiers en cause –plus de 2 milliards de francs ( 305 millions d’euros ) de détournement mais aussi à la richesse et à l’intensité de ses audiences, jamais égalées dans un dossier financier. Celles-ci doivent être portées au crédit d’un homme, le président Michel Desplan, qui a su d’emblée imposer une autorité d’autant plus inattendue que ce magistrat de 47 ans était inconnu des acteurs familiers du Palais de justice de Paris. Une voix, un ton, une vigilance qui ont déstabilisé les prévenus et décontenancé leurs avocats. Ce n’est après tout pas si fréquent. »

Un autre journaliste de « La Croix », écrivait : « Michel Desplan fut la surprise du procès Elf. La vedette inattendue de ces audiences longues de quatre mois où stars du barreau et prévenus de haut vol pensaient maîtriser le jeu judiciaire. C’était sans compter sur l’ironie mordante, l’autorité naturelle et l’esprit de synthèse de ce magistrat discret mais à poigne ». Dans « Les Échos » on relève : « C’est la vraie surprise du procès Elf. Précis, rapide, méthodique, Michel Desplan a imposé sa marque tout au long des trente-deux jours d’audience. Je n’ai jamais vu de président de cette trempe, souffle un avocat exténué ».

Les séances à l’Académie sont plus reposantes.

J’aurais pu poursuivre la revue de presse, je n’aurais trouvé que compliment et éloge à votre égard. Même le principal mis en cause dans cette affaire vous a rendu hommage : « J’ai été accueilli, j’ai été écouté, c’est la première fois que cela m’arrive en huit ans de procédure », écrit-il dans son ouvrage « *Une incarcération ordinaire* ».

L’institution judiciaire et l’Académie peuvent être fières d’avoir en leur sein un homme de loi d’une telle envergure.

Vos mérites ont été tout naturellement reconnus puisque vous avez été nommé procureur à Versailles, après un nouveau

passage par Nancy, Versailles, où vous dirigerez pendant cinq ans une trentaine de parquetiers avant de rejoindre Nîmes pour occuper le poste tout aussi prestigieux de procureur général. J'ajoute que vous êtes officier de la Légion d'honneur et officier dans l'Ordre national du mérite.

Vous allez donc intégrer notre singulière maison dans laquelle se rend un vendredi sur deux à pas pressés dans une rue sombre, étroite et austère de notre ville, une étrange cohorte d'hommes et de femmes qui se réunissent pour le seul plaisir de s'écouter et de se parler. Pour pénétrer dans ce cénacle, il vous faudra d'abord pousser la lourde porte piétonne du numéro 16 puis gravir deux étages. Une épreuve qui, en cas d'échec, est synonyme d'honorariat. Vous vous installerez enfin dans des fauteuils confortables, moelleux à souhait et propices à l'écoute, à la réflexion et à l'échange. Vous aurez trouvé le Graal mais il faut savoir, Monsieur, que l'oisiveté n'est pas la marque de cette compagnie et, si le bonheur académique se limite aux choses de l'esprit, sachez qu'il concourt à dissiper l'ignorance et faire naître entre ses membres un peu d'humanité dans un monde qui en est bien dépourvu. « Une académie n'est point destinée à enseigner ou professer aucun art quel qu'il soit mais à en procurer la perfection. Elle n'est point composée d'écoliers que de plus habiles qu'eux instruisent mais de personnes d'une capacité distinguée qui se communiquent leurs lumières et se font part de leurs découvertes pour un avantage mutuel ». Cette définition que l'on trouve dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert illustre parfaitement la nature et la richesse de nos travaux dont vous allez à présent profiter et dont vous allez nous faire profiter. Entrer à l'Académie est certes un honneur compte tenu de l'aura de notre institution dans le milieu intellectuel qui s'étend bien au-delà de notre cité mais c'est aussi une exigence qui incombe au récipiendaire, celle de mettre au service de tous ses connaissances, ses réflexions, de faire partager ses centres d'intérêt. Je n'ai aucun doute à cet égard sur ce que l'on peut attendre de votre part.



Magistrat moi-même, n'ayant occupé que des fonctions de parquetier, je vais réparer aujourd'hui une frustration, d'autant plus aisément que vous m'autoriserez ce rajeunissement :

Monsieur le procureur général, vous avez la parole pour vos réquisitions.

*REMERCIEMENTS*  
*DE MONSIEUR MICHEL DESPLAN*

*Éloge de son prédécesseur*  
*Madame Christiane LASSALLE*

Monsieur le Président de l'Académie de Nîmes,  
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,  
Mes chères consœurs, mes chers confrères,  
Mesdames et messieurs.

Je ressens comme un très grand honneur d'être reçu aujourd'hui, parmi vous, au sein de l'Académie de Nîmes. J'espère me montrer digne de la confiance que vous m'avez accordée ; j'agirai et je me comporterai au sein de votre académie à cet effet et je sais pouvoir compter sur vous pour m'y aider.

Je vous remercie, M. Le Président, pour votre accueil chaleureux. Mon épouse et moi-même n'oublierons pas la qualité de la réception à votre domicile que vous nous avez réservée lors de ma visite de présentation.

Je remercie également mes parrains, MM. Charles Puech et Gabriel Audisio, pour leurs conseils ; ils seront toujours pour moi des exemples à suivre.

Bien évidemment, je remercie M. le secrétaire perpétuel pour sa bienveillance à mon égard, sa disponibilité permanente et ses précieux conseils qui m'ont tant aidé et même rassuré.

Je tiens également à associer à ces remerciements vous tous, membres de l'Académie de Nîmes, qui avez accepté de me recevoir avec gentillesse, simplicité et courtoisie lorsque je me suis présenté à vous.

Je garderai toujours en mémoire ces belles rencontres.

\*\*\*

Quand, peu après ma prise de fonction à la cour d'appel de Nîmes, j'ai visité pour la première fois « *l'Académie de Nîmes en son Hôtel* », pour reprendre le titre du très bel ouvrage de M. Audisio, je n'imaginai pas un instant avoir un jour le privilège d'en faire partie.

C'est vous, M. le secrétaire perpétuel, qui aviez guidé ma visite.

Tout m'avait plu : l'Hôtel, la salle des séances, ses tableaux, la bibliothèque, le fonds de cartes postales... tout.

Je trouvais que c'était un lieu où l'on devait se sentir bien et qui correspondait au demeurant à ce que j'apprécie dans la tradition et le maintien des usages.

Je ne dissimule pas en effet être très attaché à la tradition car, derrière elle, se trouvent tous ceux qui, parfois au prix de leur vie, ont voulu perpétuer la mémoire de leurs ancêtres, mais également et peut être plus encore, celle de leur croyance, de leur manière de vivre, de leurs valeurs qui, dans un destin commun, ont fondé notre Pays, la France, mais aussi une civilisation, notre civilisation.

*« Au XXI<sup>e</sup> siècle, comme XVI<sup>e</sup> ce qui rassemble les hommes d'un même pays, de notre Pays, au-delà de tous les clivages c'est qu'ils savent la possibilité de communiquer, de s'exprimer avec des mots compréhensibles à tous, leur quête d'un destin commun »* écrivait Madame Hélène Carrère d'Encausse en conclusion de son livre sur « *L'Académie Française de 1635 à nos jours, des siècles d'immortalité* ».

L'Académie de Nîmes a su perpétuer ses traditions depuis près de 350 années et je sais qu'à ma modeste place, il m'appartiendra de m'inscrire dans cette continuité.

La tradition n'empêche pas la modernité indispensable aux hommes et qui apporte tant de belles choses et permet tant de progrès et de créativité ; je pense même que la tradition peut favoriser la modernité.

Je suis assez admiratif de nos amis anglais qui savent si bien maintenir leurs usages, parfois les plus saugrenus, tout en faisant preuve de modernité et de créativité, avec ce brin de folie supplémentaire qui les a fait inventer un sport avec un ballon ovale au rebond imprévisible et dont la règle première est d'avancer vers le camp adverse en faisant des passes vers... l'arrière !

C'est au fond une belle leçon de vie que le rugby : on avance, ensemble, tout en regardant à la fois derrière et devant soi.

L'Académie de Nîmes sait pareillement maintenir ses usages mais dans la modernité. Ainsi, le protocole des séances de réception reste immuable mais son compte rendu est désormais immédiatement accessible à tous sur Internet.

Comme le disait si bien M. Emile Jourdan dans son « *Eloge pour un tricentenaire* », celui de votre Académie :

*« De génération en génération, depuis près de trois siècles, les académiciens nîmois n'ont pas vécu leur mission à la manière des gardiens sourcilleux du passé. Conservant la flamme intacte, ils l'ont voulue vive et brillante et si les habitent la mesure, l'équilibre, la tolérance, ils ont fait leur cette idée qu'en tout domaine de la création, c'est le présent qui devient le passé, c'est-à-dire l'héritage ».*

L'héritage de l'Académie de Nîmes est d'autant plus important qu'il est l'œuvre commune d'académiciens qui apportent à cette compagnie les richesses de leur personne et de leur connaissance : Madame Christiane Lassalle est un exemple parfait de l'apport de ces richesses à l'héritage commun de votre Académie.

\*\*\*\*\*

Lorsque j'ai écrit ces quelques mots destinés à lui rendre hommage, madame Christiane Lassalle était encore de ce monde.

Je sais qu'elle se faisait une très grande joie de participer à cette séance de l'Académie, non pas parce qu'il y serait fait son éloge, un éloge ô combien mérité mais que sa modestie naturelle l'aurait presque contrainte à écouter, mais parce qu'elle éprouvait une très grande affection, une affection quasi filiale pour l'Académie.

La vie et ses épreuves en ont décidé autrement et, tous, nous le regrettons ; toutefois, l'âme de Christiane Lassalle est et restera

toujours présente au sein de l'Académie de Nîmes.

### **L'Âme de l'Académie de Nîmes.**

C'est un membre de votre Académie qui a prononcé ce mot à l'occasion de ma visite de présentation pour qualifier la relation qui unissait si fortement Madame Christiane Lassalle à l'Académie de Nîmes.

L'âme de Christiane Lassalle et l'âme de l'Académie de Nîmes qui, unies, ont permis de si belles choses.

*« L'âme a besoin d'absorber les sentiments d'une autre âme, de se les assimiler, pour les restituer plus riches »,*  
écrivait Balzac dans « *Eugénie Grandet* ».

Unies, les âmes de Christiane Lassalle et de votre Académie se sont enrichies mutuellement.

Christiane Lassalle parlait d'ailleurs de l'Académie comme d'une personne et même d'une personne très proche, comme d'une « *Grande Amie* », d'une « *Grande Sœur* ».

« *Plus l'ami est ancien, meilleur il est* », soulignait le poète latin Plaute et cette si ancienne amie qu'est l'Académie de Nîmes, vieille de près de trois siècles et demi, a accompagné tout au long de sa vie nîmoise Christiane Lassalle, telle une sœur aînée.

Cette amitié portée à votre Académie par Christiane Lassalle avait pour corollaire l'amitié unanime de l'Académie à son égard.

Tous les membres de votre compagnie que j'ai rencontrés lors de mes visites de présentation m'ont parlé d'elle comme d'une amie, soulignant sa discrétion naturelle, sa grande simplicité, son exquise modestie, tous traits de caractère qui sont la marque des meilleurs.

Il était normal que Christiane Lassalle et l'Académie de Nîmes soient devenues amies, car toutes deux partagent des valeurs communes.

La première de ces valeurs communes est le sens de l'honneur qui fait que lorsque l'on s'engage, on le fait avec droiture et honnêteté.

L'honneur est bien plus qu'un simple code de bonne conduite, car comme l'écrit Sénèque : « *L'honneur défend des actes que la loi tolère* ».

Ce sens de l'honneur, pour elle-même comme pour l'Académie de Nîmes, Christiane Lassalle l'a toujours eu : elle est « *l'honnête homme* » du XVII<sup>e</sup> siècle fait femme au XX<sup>e</sup>.

L'honneur s'alliait tout naturellement chez elle à un goût prononcé pour l'application qui confinait parfois, l'avouait-elle, au zèle de la perfection ; sa rigueur dans la vie professionnelle n'a eu d'égale que sa rectitude dans la vie sociale et familiale.

Christiane Lassalle était aussi attachée aux règles de courtoisie comme au respect des bons usages, tout comme votre compagnie, dont j'ai compris en effectuant mes premiers pas en son sein, qu'elle aime à entretenir cette belle manière de vivre ensemble.

C'est un point commun qui m'unit à elle, comme le fauteuil que j'ai l'immense honneur de partager avec elle, à sa suite.

La courtoisie n'est pas seulement une manière de vivre en société ; lorsqu'elle est sincère, elle est le reflet d'une personne.

*« Apprenez la courtoisie des manières, elle est le reflet de votre cœur »,* s'écrie Edmée à son cousin Mauprat dans le roman éponyme de George Sand.

La manière d'être, de vivre, de se comporter avec les autres de Christiane Lassalle était l'exact reflet de son cœur.

\*\*\*

Madame Christiane Lassalle a mis effectivement en œuvre, ô combien, toutes ces valeurs au sein de l'Académie de Nîmes.

Reçue à votre Académie sous la présidence de M. Maurice Aliger, le 27 août 1984, à l'âge de 58 ans, après avoir été nommée

correspondante dix années plus tôt, élue présidente huit années plus tard, en 1992 - le mérite n'attendant pas le nombre des années -, secrétaire perpétuel de 2003 à 2007, Christiane Lassalle a œuvré activement durant plus de quatre décennies au profit de sa « *Grande Sœur* ».

C'est ainsi qu'elle a grandement contribué à tirer d'un injuste relatif oublié le nîmois Jean-François Séguier.

Elle a participé à cet effet à la création de l'Institut Européen Séguier et s'est intéressée à l'Hôtel particulier, légué par lui à l'Académie de sa ville natale.

En 2000, Christiane Lassalle a présenté une communication sur la demeure de celui qui aura été secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes de 1765 à sa mort et qu'elle a intitulée : « *Un carrefour intellectuel de l'Europe des Lumières, la maison de Jean- François Séguier* ».

Elle a montré, par cette communication, que Séguier, tel Louis XIV à Versailles, commença par installer le jardin, qu'il dessina lui-même, puis conçut sa maison dans le but de présenter ses collections pour en faire une sorte de musée ouvert aux nîmois et aux visiteurs de passage dans la cité des Antonins.

Elle concluait son propos ainsi :

*« En confiant sa maison et ses collections aux académiciens nîmois, Séguier les chargeait ainsi de continuer son œuvre, c'est-à-dire d'assurer à jamais le rôle d'intermédiaire intellectuel entre tous les chercheurs. C'est le message qu'il nous transmet à travers les académiciens et les siècles ».*

\*\*

Ce rôle d'intermédiaire entre les chercheurs au travers des siècles, Christiane Lassalle le jouera à merveille au sein de votre Académie et, comme pour l'épigraphiste Séguier, elle révélera



l'extraordinaire collection cédée à l'Académie de Nîmes par Henry Bauquier sur l'iconographie du Comte de Chambord.

La personnalité de ce dernier, aussi diverse que ses titres successifs, Duc de Bordeaux, Henri V, Comte de Chambord, a quelque peu fasciné Christiane Lassalle qui appréciait « *L'enfant du miracle en attendant qu'il devint l'enfant de l'exil* », selon le mot fameux de François-René de Chateaubriand.

Henry Bauquier, qui avouait « *une passion dévorante* » pour le Duc de Bordeaux dont il portait le prénom, a donné à votre Académie au soir de sa vie - il est décédé en 1952 - une sélection éclairée de l'immense collection qu'il avait conçue et réalisée tout au long de son existence sur l'iconographie du Comte de Chambord.

En procédant à l'inventaire de cette donation, composée de plus de 200 gravures et lithographies, 300 médailles, bustes, pendules, assiettes et objets divers, Christiane Lassalle a fait un travail tout autant considérable que remarquable, dont on mesure mieux la portée à la lecture de sa communication, en 1992, intitulée : « *La collection Henry Bauquier à l'Académie de Nîmes : Une imagerie légitimiste de 1820 à 1883* ».

Elle cite dans cette communication les vers de Victor Hugo extraits de son Ode à Henri V, lesquels mériteraient d'être mieux connus de certains :

« *L'Histoire est une région de chute et de victoire,  
Où plus d'un vient ramper,  
Où plus d'un vient sombrer,  
Mieux vaut en bien sortir, Prince, qu'y mal entrer* ».

Et Christiane Lassalle de conclure :

« *Les petites images de la donation continuent à diffuser leur message, ce que savait Henry Bauquier. En les confiant à l'Académie de Nîmes, il savait que l'on*

*serait à leur écoute et que l'on viendrait  
tour à tour témoigner de la grandeur d'un  
Prince qui soit resté fidèle à sa légende ».*

Elle avait parfaitement compris que l'héritage du passé sert pour le présent et l'avenir lorsque l'on sait être à son écoute.

\*\*

Christiane Lassalle a aussi participé activement comme présidente de votre Académie à l'organisation et à la tenue du X<sup>e</sup> Congrès International d'Épigraphie Grecque et Latine qui a eu lieu à Nîmes en 1992.

Lors de son inauguration, elle prononcera un très beau discours rappelant le rôle de Jean-François Séguier dans la compréhension des inscriptions latines de la ville et concluant :

*« La vigilance de l'Académie de Nîmes à l'égard des documents épigraphiques n'a pas failli au cours de ces trois siècles », soulignant ainsi sa fidélité à la mission fixée par ses lettres patentes, notamment d'étude de l'Antiquité « pour l'intelligence de ce qu'il y a de plus rare et de plus obscur dans les détails qu'il leur reste des ouvrages romains »*

\*\*

Madame Christiane Lassalle a marqué très tôt son attachement à l'Académie de Nîmes, bien avant d'y être reçue officiellement en avril 1984 et cela mérite d'être souligné.

Elle s'est investie dès le début des années quatre-vingt dans le classement des archives de l'Académie, travail certes passionnant mais souvent ingrat et parfois fastidieux qu'elle a réalisé avec le Docteur Edouard Drouot, archiviste de votre Académie pendant près de quinze années, et Madame Thomas-Beeching.

Ce travail a permis en 1982, à l'occasion du tricentenaire de l'Académie, la réalisation d'une très belle exposition au musée des

Beaux-Arts de Nîmes où furent présentés près de 200 documents, manuscrits, portraits, gravures, peintures et images provenant du fonds des archives.

Le magnifique catalogue de cette exposition que Christiane Lassalle contribua à publier est le témoin de cet attachement et de ce travail.

Christiane Lassalle a toujours considéré ce travail d'archivage comme une mission première qu'elle s'était assignée, comme membre puis comme président.

\*\*\*

L'œuvre aussi importante que passionnée, accomplie par Christiane Lassalle au sein de l'Académie de Nîmes et à son profit, dont je n'ai décrit que les seules manifestations les plus importantes, ne doit rien au hasard : elle est le fruit de ses nombreuses années d'études, de ses voyages, de son expérience professionnelle, de son goût enthousiaste pour l'archéologie et, bien évidemment, de son travail inlassable.

Christiane Guichard est née le 26 janvier 1926 à Feurs, département de la Loire, au cœur du Forez, Feurs, la ville de sa naissance où elle a souhaité être inhumée auprès de ses parents.

La première salle que l'on visite au musée archéologique de Feurs, ancienne FORUM-SEGUSIAVORUM (marché des Ségusiaves - tribu gauloise du Forez) porte le nom de Georges Guichard, son oncle, esprit cultivé et d'une grande curiosité qui s'intéressait depuis toujours à l'archéologie et à l'histoire locales.

Dans son discours de Bienvenue prononcé lors de la séance de réception de Christiane Lassalle à votre Académie, le Président Maurice Aliger rapportait cette anecdote de sa jeunesse :

*« Votre oncle vous faisant descendre amarrée à une corde dans une de ses fouilles ; ce fut là votre baptême archéologique », baptême par immersion pourrait-on ajouter!*

Rien ne doit donc au hasard puisque, toute jeune, Christiane Lassalle s'est trouvée immergée en pleine archéologie.

Après avoir effectué ses études secondaires à Lyon et Cusset, Christiane Lassalle fera ses humanités à Clermont-Ferrand, Lyon et, enfin, Paris où elle obtiendra une double licence d'histoire et géographie et d'histoire de l'art et d'archéologie.

L'archéologie, l'une des grandes passions de Christiane Lassalle qui l'unira encore plus à la grande passion de sa vie, son mari, Victor Lassalle qu'elle épousera en 1953 et avec qui elle aura trois enfants, Pierre, Michel et Christine.

On pense aux mots d'une grande archéologue amateur, universellement connue pour ses romans policiers et également mariée à un archéologue, Agatha Christie :

*« Faites comme moi, épousez un archéologue, c'est le seul homme qui va vous regarder avec de plus en plus d'intérêt à mesure que les années passent ».*

Mais avant de se marier et sitôt obtenue sa double licence, Christiane Lassalle décidera d'accomplir son « *Grand Tour* » en Italie, puis en Grèce, voyage dont elle gardera un souvenir impérissable ; un très beau voyage, disait-elle, et on ne peut que la croire.

A son retour, en avril 1952, elle est nommée conservateur du musée archéologique de Feurs, puis après son mariage, professeur d'histoire et géographie au lycée d'Autun.

En 1955, les époux Lassalle sont nommés à Nîmes.

L'histoire ne dit pas s'ils empruntent alors la voie qui reliait ces deux anciennes cités romaines et qui était connue au Haut-Moyen Âge sous le nom de Voie Bollene.

Mais il est une évidence : ils ne pouvaient que se plaire immédiatement dans notre ville car, comme le dit si bien le

philosophe et membre de notre Académie Olivier Abel qui, lui aussi, a quitté sa ville d'origine pour venir s'installer à Nîmes :

*« Nîmes est à l'échelle de l'Athènes de la grande époque, celle du IV<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. Ici, il y a à la fois suffisamment d'anonymat et suffisamment de rencontres ».*

Christiane Lassalle est nommée professeur d'histoire et géographie au lycée Daudet, son mari, conservateur du musée d'art et d'histoire. Elle va d'ailleurs être amenée à assurer son intérim, en 1956, lorsque Victor Lassalle partira à l'armée, en pleine affaire de Suez.

En 1957, Christiane Lassalle réalise l'inventaire du musée du Vieux Nîmes et, deux ans plus tard, devient conservateur-adjoint du musée d'histoire naturelle et montera l'exposition : « *5000 ans de poterie à Nîmes* ».

En 1962, elle est nommée conservateur adjoint du musée d'art et d'histoire naturelle de Nîmes et va procéder, en parallèle, à la complète réorganisation du musée d'archéologie.

Elle devient aussi en 1970 conservateur du musée du Vieux Nîmes et le restera plus de quinze années durant, jusqu'en 1986.

Elle va réaliser de très nombreuses expositions dont je ne citerai que les plus marquantes :

- *Histoire des arènes de Nîmes du moyen âge à 1850*
- *Histoire de la Maison Carrée*
- *Le peintre Jules Salles*
- *Les documents sur la Réforme à Nîmes.*

Elle s'attellera, dès 1975, à l'inventaire de la collection Henry Bauquier, la grande œuvre de sa vie, véritable travail d'érudit, d'archiviste et de documentaliste.

L'Académie de Nîmes a rendu hommage à l'œuvre de Christiane Lassalle en lui remettant le 22 novembre 1976 la médaille de l'Académie et la République l'honorera en lui décernant, le 19 février 2010, la médaille de Chevalier des Arts et des Lettres et, le

13 mai 2011, celle de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite pour cinquante-sept années d'activités professionnelles.

Christiane Lassalle était membre honoraire de notre Académie depuis 2019.

\*\*\*

Permettez-moi pour conclure d'évoquer avec vous ma première rencontre avec madame Christiane Lassalle.

C'était en réalité il y a quelques mois à peine, à l'occasion de ma visite de présentation, et je garderai toujours en mémoire le souvenir de cette rencontre.

Christiane et Victor Lassalle nous attendaient, mon épouse et moi-même, debout sur leur terrasse, me guidant pour approcher puis garer notre véhicule dans leur jardin, nous accueillant avec gentillesse et chaleur ; parlant l'un après l'autre et parfois ... l'un avec l'autre, mais toujours pour s'intéresser à nous et sans jamais ramener à eux la conversation, comme la nature humaine a tendance à l'y inciter, mais au contraire, manifestant avec sincérité leur attention à nos personnes ; enfin, nous raccompagnant l'un et l'autre, l'un au côté de l'autre pour nous adresser un dernier salut et nous guider sur le chemin du retour.

Si j'ai souhaité évoquer avec vous ces moments, c'est qu'ils sont, selon moi, particulièrement à l'image de Christiane Lassalle.

D'abord, Christiane Lassalle, c'est aussi Victor Lassalle comme Victor Lassalle, c'est aussi Christiane, son épouse : un couple uni dans la vie professionnelle comme dans la vie familiale, un couple uni pour la vie comme ils l'ont été dans la direction des musées de Nîmes.

Christiane Lassalle était aussi un guide et reste un exemple à suivre comme elle l'a été dans son travail, pour ses enfants, pour ses proches, pour l'Académie de Nîmes et comme elle le sera pour moi-même, par sa modestie mais aussi son application, par sa gentillesse mais aussi sa rigueur, et par son attention aux autres.

Christiane Lassalle était enfin la fidélité personnifiée : fidélité aux siens, fidélité à son travail et à l'archéologie, fidélité à ses amis, fidélité à sa « *Grande Amie* », l'Académie de Nîmes.

« *La fidélité est le chemin de l'honneur* », écrivait Emile Zola.

Toute sa vie, Christiane Lassalle a emprunté ce chemin et a fait honneur à l'Académie de Nîmes et ce, avant même d'y être officiellement reçue, puis comme membre résidant, secrétaire perpétuel, président et enfin membre honoraire.

Il est légitime, il est juste que par ces quelques mots, maladroits et insuffisants, il lui soit rendu honneur et hommage.

\*\*\*

\*

